

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Le vendredi 28 avril 2017 (9h00)
Salle de conférence du CÉF
Regina

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Christiane Guérette, Région n° 5 de Saskatoon
Vice-Présidence : Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Denis Marchildon, Région n° 6 de Zenon Park
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires
Bernard Roy, Direction générale à l'éducation
André Messier, Direction générale adjointe à l'éducation
Lucie Pineau, Chef des services financiers
Siriki Diabagaté, Direction des services financiers
Claude-Jean Harel, Coordonnateur des communications
Sébastien Fillion, Coordonnateur des TI
Catherine Colombet, Adjointe administrative

I. OUVERTURE

1.1 Bienvenue et politique du jour

La présidence constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 28 avril 2017 à 9h10.

Madame la présidente souhaite la bienvenue à toute les personnes présentes et les remercie de leur présence.

La politique du jour est lue. Aucune question ou commentaire n'est soulevé.

*1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 28 avril 2017 et
**assentiment sur la correspondance*

Il est proposé d'ajouter 2 points à l'ordre du jour :

5.1 Relation publique

5.2 Cadre d'appui à la concertation, politique de prise de positionnement et de décision

17.048 JOSEPH POIRIER : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 28 avril 2017 soit adopté tel que présenté avec les ajouts demandés.

Adopté

17.049 ALPHA BARRY : Que le CSF retire les étoiles au point « 3. Correspondance ».

Adopté

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration à ce point. La présidence rappelle qu'à tout moment, lors de la rencontre, un conflit d'intérêts peut être déclaré.

1.4 Point d'amélioration continue

Présenté par la présidence, ce point vise à échanger librement autour de la table pour apporter des améliorations au sein du CSF et du CÉF.

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 20 janvier 2017

17.050 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 20 janvier 2017 tel que présenté.

Adopté

1.6 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1er mars 2017

17.051 ANITA FRANCON : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} mars 2017 tel que présenté.

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Décisions

2.1.1 Permissions d'admission

A) Nouvelles demandes de permission d'admission

17.052 ALPHA BARRY : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Laval

d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 92 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

17.053 ALPHA BARRY : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Laval de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 103 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

17.054 ALPHA BARRY : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Laval d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille GR 43 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

17.055 CHRISTIANE GUÉRETTE : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école École canadienne-française de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 101 à l'école canadienne-française de Saskatoon.

Adopté

17.056 DENIS MARCHILDON : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école École canadienne-française de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 102 à l'école canadienne-française de Saskatoon.

Abstention 1

Adopté

17.057 ALPHA BARRY : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Laval d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 86 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

17.058 ALPHA BARRY : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Laval de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille I 77 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

17.059 ALPHA BARRY : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Laval d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 88 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

17.060 GISELE RIVARD : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Laval de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 105 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

17.061 ALPHA BARRY : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Laval d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille GR 44 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

17.062 GISELE RIVARD : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Laval de refuser la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 106 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Pour 4
Contre 3
Abstentions 2
Rejeté

17.063 MARTIN PRINCE : Que l'administration demande au Conseil d'école Laval de fournir plus d'informations relatives à la demande de permission d'admission de la famille A 106. La famille démontrant des engagements envers la langue française, le CSF veut être en mesure de prendre la meilleure décision.

Pour 7
Contre 2
Adopté

17.064 ALPHA BARRY : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Laval d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 107 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

17.065 MARTIN PRINCE : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Père Mercure d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 89 à l'école Père Mercure de North Battleford.

Adopté

17.066 MARTIN PRINCE : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Père Mercure d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille IF 90 à l'école Père Mercure de North Battleford.

Adopté

17.067 MARTIN PRINCE : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Père Mercure d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille I 78 à l'école Père Mercure de North Battleford.

Adopté

17.068 MARTIN PRINCE : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Père Mercure d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 108 à l'école Père Mercure de North Battleford.

Adopté

17.069 GENEVIÈVE BINETTE : Que le CSF approuve la recommandation du Conseil d'école Laval d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille GR 45 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

B) Comité d'appel du « Droit de permission d'appel »

Le Directeur général à l'éducation, M. Bernard Roy, informe le CSF que le Comité d'appel, qui s'est réuni le 16 février 2017, a pris la décision d'accepter la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 96 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

2.1.2 Révision et adoption de la politique de gouvernance du CSF « 1.1.3 Le droit d'admission »

Présentation par M. Bernard Roy, Directeur général à l'éducation, de la politique 1.1.3. sur le droit d'admission et les propositions d'amendement telles que proposées par le Comité ad hoc pour la « Révision de la politique, les procédures sur les admissions et les permissions d'admission ».

17.070 MARIA LEPAGE : Que le CSF adopte la révision de la politique 1.1.3 Le Droit d'admission telle que présentée mais en supprimant la « Note 1 » relative au cours d'études religieuses et au cours de morale.

Adopté

M. Bernard Roy présente ensuite la procédure sur la permission d'admission et le circuit d'acheminement qui permet de préciser les modalités à suivre pour la permission d'admission de parents non ayant-droits.

17.071 MARTIN PRINCE : Que le CSF reçoive la nouvelle procédure sur la permission d'admission et le circuit d'acheminement (Section 4 : Administration scolaire) telle que présentée.

Adopté

Monsieur Bernard Roy adresse ses vifs remerciements aux personnes qui ont travaillé au sein du Comité ad hoc, composé de trois conseillers scolaires, trois conseillers d'école et trois directions d'école.

2.1.3 Adoption du Calendrier scolaire 2017-18

17.072 CHRISTIANE GUERETTE : Que les calendriers scolaires du CÉF soient présentés et proposés à l'adoption du CSF en janvier de chaque année pour l'année scolaire suivante.

Adopté

17.073 MARIA LEPAGE : Que le CSF adopte le calendrier scolaire 2017-2018, tel que présenté.

Adopté

2.2 Rapports des comités et représentants

2.2.1 Comité de négociation sous l'entente locale de l'ALEF

Rapport présenté par la présidence du Comité de négociation sous l'entente locale de l'ALEF, la conseillère scolaire Anita Francon, et Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires.

Pause santé et reprise à 10h25

17.074 ANITA FRANCON : Que le CSF reçoive le rapport du Comité de négociation sous l'entente locale de l'ALEF.

Adopté

2.2.2 Comité des bourses d'études sous l'entente locale de l'ALEF

Rapport présenté par le conseiller scolaire, Joseph Poirier, représentant du CSF auprès du Comité des bourses d'études sous l'entente locale de l'ALEF.

17.075 DENIS MARCHILDON : Que le CSF reçoive le rapport du représentant du CSF auprès du Comité des bourses d'études sous l'entente locale de l'ALEF.

Abstention 1

Adopté

2.2.3 Comité de vérification

Rapport présenté par la présidence du Comité de vérification, le conseiller scolaire Alpha Barry.

17.076 GENEVIÈVE BINETTE : Que le CSF reçoive le rapport du Comité de vérification.

Adopté

2.2.4 Comité d'autorisation des dépenses

Rapport présenté par la présidence du Comité d'autorisation des dépenses, le conseiller scolaire Denis Marchildon.

17.077 DENIS MARCHILDON : Que le CSF reçoive le rapport du Comité d'autorisation des dépenses tel que présenté et approuve le remboursement des dépenses telles que validées par le comité les 13 février 2017 et 27 mars 2017.

Adopté

2.2.5 Représentant auprès du comité exécutif du SSBA

Rapport présenté par le vice-président, Martin Prince, représentant du CSF auprès du Comité exécutif du SSBA.

17.078 ALPHA BARRY : À la lumière de la position publique du CSF par rapport au projet de loi actuel 63 et entendu qu'on fait preuve d'unicité, que le CSF mandate son administration et le comité de négociation ainsi que le représentant du CSF auprès du SSBA pour élaborer une stratégie et anticiper le futur.

Pour 6
Abstentions 3
Adopté

17.079 MARTIN PRINCE : Que le CSF reçoive le rapport du représentant auprès du Comité exécutif du SSBA.

Adopté

2.2.6 Représentant auprès de la table des élus

La table des élus ne s'étant pas réunie, aucun rapport n'est à présenter.

2.2.7 Représentant au conseil d'administration du FNCSF

Rapport partiellement présenté par le conseiller scolaire, Alpha Barry, représentant du CSF au Conseil d'administration du FNCSF. Ce point sera repris ultérieurement en présence de M. Roger Paul, Directeur général de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (voir en page 8 du présent procès-verbal).

2.2.8 Représentant au Comité aviseur de la Cité universitaire francophone de Regina

Rapport présenté par le conseiller scolaire, Alpha Barry, représentant du CSF auprès du Comité aviseur de la Cité universitaire francophone de Regina.

17.080 ALPHA BARRY : Que le CSF reçoive le rapport du représentant au Comité aviseur de la Cité universitaire francophone de Regina.

Adopté

2.3 *Rapports trimestriels des directions générales*

2.3.1 *Rapports de la direction générale aux affaires et États financiers trimestriels*

La direction générale aux affaires, Ronald Ajavon, présente les rapports suivants :

- Rapport trimestriel pour la période de décembre 2016 à février 2017 comprenant :
 - o Plan stratégique 2021 (plan d'action 2016-2017)
 - o Démographie des élèves, du personnel, de la suppléance (enseignant et non-enseignant)
 - o Projets d'infrastructure
 - o Transport
 - o L'État des résultats et les ratios
 - o Les ressources humaines
 - o Les technologies
 - o Les communications
- Les états financiers trimestriels
- Le rapport RH pour la période du 13 janvier au 24 avril 2017

La conseillère scolaire Geneviève Binette quitte la séance durant cinq minutes et revient à 11h30. Le conseiller scolaire, Alpha Barry quitte la séance durant deux minutes et revient à 11h30.

17.081 ALPHA BARRY : Que le CSF reçoive le rapport du deuxième trimestre de la direction générale aux affaires.

Adopté

17.082 CHRISTIANE GUÉRETTE : Que le CSF mandate l'administration pour obtenir un échéancier de négociation avec la province quant à la formule de financement, et ce pour le 15 août 2017. L'échéancier devra être accompagné d'un plan de travail.

Adopté

Pause dîner à 11h55 et reprise à 12h25 en l'absence du conseiller scolaire, Joseph Poirier.

2.2.7 *Représentant au conseil d'administration du FNCSF (suite)*

Le CSF accueille la direction générale de la FNCSF, M. Roger Paul, et sa collaboratrice Mme Maxine Vincelette.

Monsieur Paul présente le nouveau Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde - Objectif 2018-2023. L'actuel protocole arrive à échéance et doit être renouvelé en 2018. Lorsque le nouveau protocole sera signé, les ententes pourront être négociées. La Fédération nationale des conseils scolaires francsaskois (FNCSF), la Commission nationale des parents francophones (CNPF) et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) revendiquent des changements au protocole afin de le moderniser et le morceler.

La conseillère scolaire, Gisèle Rivard, a quitté la séance quelques instants pour revenir à 13 h 57.

17.083 ALPHA BARRY : Entendu les clauses 4.3 et 14.1.2 de l'entente entre la Saskatchewan et le Canada de 2013 à 2018 ainsi que l'objectif du Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde (PLOE) et à la lumière de la recommandation du Sous-ministre de Patrimoine Canadien, Hubert Lussier, qui indique que :

« Tout comme les fonds de base, les fonds du plan d'action, qui représentent l'argent frais, se partagent ainsi entre les deux objectifs linguistiques : 60 % sont alloués à la langue de la minorité, et 40% à la langue seconde. La façon dont cela se traduira dans chacune des ententes bilatérales avec les provinces reflétera aussi les besoins spécifiques de la province »,

Que le CSF s'active pour clarifier la clause « *matching* » et se rapproche du Gouvernement Fédéral pour inverser, en Saskatchewan, les pourcentages versés entre la langue de la minorité et la langue seconde.

Adopté

Pause à 14h00 et reprise à 14h10.

Les représentants de l'Association des parents francsaskois étant arrivés, leur présentation prévue au point IV. Délégations et présentations spéciales, est avancée.

Le CSF accueille MM. Frédérique Baudemont, Carole-Guillaume Gagné (Directeur général de l'APF) et Peter Ormiston (membre du Conseil d'administration de l'APF).

Les résultats de la tournée « Mon enfant, Mon engagement », qui s'est déroulée d'août à octobre 2016, sont présentés par Mme Frédérique Baudemont.

2.3.2 Rapport de la direction générale à l'éducation

La direction générale à l'éducation, Bernard Roy, présente une synthèse du rapport trimestriel de la période de décembre 2016 à février 2017 sur les points suivants :

- Sondage « Mon école »
 - o Volet élémentaire (4^e et 6^e année)
 - o Volet secondaire (7^e et 11^e année)

- Les résultats des élèves en élémentaire (français, mathématiques, anglais et sciences)
- Les résultats des élèves de la 7^e à la 12^e année

La conseillère scolaire, Geneviève Binette, a momentanément quitté la séance à 14h09.

17.084 ALPHA BARRY : Que le CSF reçoive le rapport du deuxième trimestre de la direction générale à l'éducation.

Adopté

Retour de la conseillère scolaire, Geneviève Binette, à 14h14.

2.4 *Points d'information*

2.4.1 *Relations CSF/CÉ/CÉ Inc.*

Les recommandations suivantes :

- 17-004 et 17-005 du Conseil d'école Boréale (rencontre du 17 janvier 2017)
 - 16.053 du Conseil d'école Père Mercure (rencontre du 28 mars 2017)
- sont présentées, pour information, au CSF.

2.4.2 *Fondation fransaskoise*

Lors de sa séance régulière du 20 janvier 2017, le CSF avait mandaté l'administration à encourager la contribution au Fonds Xavier Gareau et au Fonds de solidarité éducation fransaskoise de la Fondation fransaskoise.

Un état détaillé des montants récoltés et nombre de donateurs est communiqué au CSF.

III. ****Correspondance**

- FNCSF : Communiqués du 27 janvier 2017 ; 7 mars 2017 ; du 23 mars 2017 et du 31 mars 2017.
- SSBA : Communiqués des 19 et 20 janvier 2017 ; de février 2017, du 22 mars 2017 et d'avril 2017.
- SSBA : Lettre du 3 mars 2017.
- SASBO : Communiqué de mars 2017.
- SSBA : Lettre du 16 mars 2017.
- Ministère de l'éducation : Lettre du 12 avril 2017.
- FNCSF : Prix JR Gauthier 2017 :

17.085 CHRISTIANE GUÉRETTE : Que le Comité de reconnaissance, constitué des conseillères scolaires Maria Lepage et Geneviève Binette, se réunisse pour étudier des candidatures potentielles au prix Jean-Robert-Gauthier 2017 et propose au CSF

une ou des nominations à présenter au FNCSF avant le 30 juin 2017.

Adopté

IV. Délégations et présentations spéciales

Présentation de l'Association des parents fransaskois. Ce point a été traité précédemment dans le procès-verbal (voir page 9).

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

- Étude de rapport comparative
- Échéancier sur la négociation

5.1 Relation publique

Discussion au sujet des articles dans la presse.

5.2 Cadre d'appui à la concertation, politique de prise de positionnement et de décision

17.086 ALPHA BARRY : Que le CSF mandate le Comité de gouvernance et de politique à élaborer une nouvelle politique portant sur la concertation, la prise de position et de décision. Ledit Comité fera une proposition au CSF pour adoption et l'intégrer au Manuel des politiques de gouvernance du CSF.

Abstentions 2
Adopté

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.1.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance du 20 janvier 2017

Aucune observation

6.1.2 Autoévaluation de la séance du 28 avril 2017

Il est demandé aux conseillers de faire cette autoévaluation en ligne et au plus tard le lundi 8 mai à midi.

6.1.3 Durée de la séance du 28 avril 2017

17.087 DENIS MARCHILDON : Que le CSF accorde aux membres du CSF présents à la séance du 28 avril 2017, un remboursement d'honoraires et dépenses équivalent à une journée de 4 heures et plus.

Adopté

6.2 Les prochaines séances :

- Le mercredi 31 mai 2017 à 9 heures, à Saskatoon ;
- Le vendredi 23 juin 2017 à 9 heures, à Regina ;
- Le vendredi 18 août 2017 à 9 heures, à Saskatoon.

17.088 GISELE RIVARD : Que la séance régulière du vendredi 18 août 2017 à 9 heures, à Saskatoon soit reportée au mercredi 23 août, même heure, même lieu.

Adopté

6.3 *Levée de la séance du 28 avril 2017*

17.089 MARTIN PRINCE : Que le CSF lève la séance régulière du 28 avril 2017 à 15h50.

Adopté


Présidence


Secrétaire